

Le Temps

I. Le Temps. 1912-04-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

munément à la persistance des éléments constitutifs de la matière. Maintenant, c'est changé. Les découvertes de Becquerel et de Curie, l'étude des sources de l'énergie radio-actives ont dérangé les conceptions élémentaires des vieux matérialistes. Ils avaient leur siège fait. Or on a calculé qu'un gramme de radium donne un milligramme d'émanation chaque année. De sorte qu'en un million d'années le gramme de radium sera complètement transmis. « De même que le radium, d'autres corps radio-actifs, le thorium et l'actinium, se transforment finalement en hélium, par l'intermédiaire de l'émanation. Voilà donc des corps simples qui se transforment d'eux-mêmes en un autre corps simple. Pour de telles expériences, il a fallu que Ramsay manipule, pendant des mois, quelques millimètres cubes de gaz. L'habileté expérimentale égale ici la force de la pensée, l'ingéniosité de l'hypothèse. » De sorte que M. Houlléviqne a pu formuler cette conclusion bien fustigée aux prétentions arrogantes de quelques « penseurs matérialistes » : « Si la loi du droit de Dieu n'est jamais, le physicien et le chimiste ne se contentent de formules moins absolues et moins ambiguës, sous peine de recevoir de l'expérience de cruels démentis. »

Voilà nos matérialistes avertis. Tiendront-ils compte de l'avertissement ?

D'autre part, nous plus graves historiens prouvons qu'il y a dans le passé toutes sortes de choses belles et bonnes à conserver. Et du possible de concevoir que nos ancêtres, ceux qui ont fait la France si grande et si puissante, aient vécu dans l'absurdité ? On reprend au jourd'hui quelques-uns de leurs idées, qui apparemment n'étaient point mauvaises. C'est ce que M. André Beauquier appelle la « revanche du passé ». On avait tenté d'effacer, par d'administrations imprévoyantes, les traits qui donnaient à la France autrefois tant de diversité pittoresque et d'harmonieuse unité. On avait divisé notre territoire en petites circonscriptions marquées arbitrairement sur la carte, sans aucun souci des conditions requises par la nature du sol ou par le caractère de la race. Bref, on fit des arrondissements pour les arrondissements. Voici que tout le monde proteste contre cette division administrative, qui est trop étroite, hélas ! trop étroite, hélas ! des « mares stagnantes ». On ne parle que de décentralisation, de régionalisme. Il est question de maintenir ou de restaurer l'originalité française de nos vieilles provinces, toujours vivantes. Les « détestables bonhommes » en sont tout penchés et déconcertés, de même qu'ils sont tout étonnés par un régime de décentralisation et par un élan de bonne humeur française dont s'effarouchent et s'offusquent leur hypocronie grincheuse.

Ces « bonhommes » appartiennent, en définitive, à la catégorie de ces « raseurs », dont M. Fernand Gavarry, dans son récent recueil de *Pièces et morceaux*, a donné une définition très plaisante. Est-il vrai, comme nous le laisse entendre l'ingénieux psychologue des *Basés*, que les « raseurs » sont ceux qui ont le « côté social » ? Quoi qu'il en soit, il est bon que les « raseurs », de temps en temps, prennent leur revanche et profitent de leurs avantages. Cette compensation est prévue par les justes lois de l'équilibre. Si la justice était bannie du reste de la terre, on la retrouverait ainsi dans la vie littéraire.

GASTON DESCHAMPS.

NOUVELLES COLONIALES

Tunisie

Lettre de M. Bach Hamba

Nous recevons de M. Ali Bach Hamba la lettre suivante : Aix-en-Provence, 2 avril.

Monsieur le directeur,

Un article de la *Dépêche tunisienne* du 27 mars 1912, reproduit en partie par le *Temps*, indique les raisons pour lesquelles le gouvernement du président a été amené à exiler ou interdire un certain nombre de Tunisiens. Connaissant les attaches du quotidien de Tunis, j'ai tout lieu de croire qu'il reflète l'opinion officielle. Je me trouve donc, pour la première fois depuis mon expulsion du territoire de la régence, dans une situation délicate. Il m'est permis maintenant de sortir de la réserve que je me suis imposée et de présenter ma défense et celle de mes amis. Sujets d'un souverain absolu, quoique protégé par la France républicaine, nous n'avons pas le droit de réclamer des juges ; mais il nous suffira d'éclairer l'opinion publique française par une mise au point qui sera aussi nette que possible et pour laquelle nous sollicitons l'hospitalité de votre journal.

Vos lecteurs sont déjà au courant des faits. Le 13 mars courant, à cinq heures du matin, sept personnages du monde musulman de Tunis, MM. Chaddy Darghout, Mokhtar Kahia, Hassan Guellat, Mohammed Noma, Abd el Aziz Tahli, Saad Znerli et Ali Bach Hamba furent arrêtés. Quatre d'entre eux furent immédiatement expulsés et les trois autres internés dans de petites localités du sud tunisien. Ces mesures furent prises sans avoir pour but de mettre fin au boycottage exercé depuis un mois, dans un calme parfait, par la population indigène contre la Compagnie des tramways. C'est du moins ce que résulte du décret qui nous a été signifié, au vu d'une simple ampliation, au moment de notre embarquement à Bizerte, à destination de Marseille. On nous accusait alors de former simplement un comité de boycottage. Depuis, les choses ont complètement changé. En notre absence, on a perquisitionné dans mon cabinet d'avocat et on aurait trouvé des lettres compromettantes qui ont visiblement servi à dresser contre le prétendu comité — et surtout contre moi — le long réquisitoire publié par la *Dépêche tunisienne*.

On me reproche d'avoir fondé un journal, *l'Union islamique*, « qui eut une diffusion rapide dans tout l'empire ottoman et qui exerça une influence sur les musulmans de tout pays ». On me reproche « des félicitations immédiates, venues de l'Algérie et de l'Inde ».

On prétend aussi que « j'ai violé les obligations de la neutralité imposée à la Tunisie » en servant effectivement la cause turque dans la guerre actuelle.

On soutient aussi « qu'appuyé sur l'élément de la population qui avait pris part au massacre du 7 novembre, je faisais planer sur la bourgeoisie tunisienne un régime de terreur qui fit durer le boycottage des tramways ».

Enfin, et pour parachever le bilan de mes méfaits, on m'accuse « d'entretenir une correspondance qui révèle un caractère d'hostilité envers la France ».

Et de tout cela, on conclut, que le pouvoir du jour courait un péril grave, et que « le souverain ne peut remplir ses obligations envers la France » que si elle lui laisse les moyens d'assurer la « vie des Européens, le maintien de l'ordre public et la soumission à son autorité ».

Il n'en fallait pas davantage, j'en conviens, pour m'envoyer en exil. J'aurais voulu, j'en conviens, pas d'un soufflet ardent, fait frissonner l'âme ni de sulfureux jusqu'aux confins des Indes ? Et les peuples d'islam, réveillés à ma voix, ne vont-ils pas dresser le Croissant vengeur ? Mais, hélas ! ce n'est là qu'un trop beau rêve et je n'ai même pas le mérite de l'avoir conçu pour ma bien modeste personne. Je resterais donc dans le domaine de la pure fiction et de l'utopie. Je ne puis que me contenter de constater que les proportions d'un épouvantail. D'autant que le droit de la loi d'accusation dressé contre moi, en Tunisie, pour si accablant qu'il paraîsse, n'est qu'un acte d'hostilité individuelle de ses auteurs et non de la nation. C'est l'éternelle histoire des « bâtons flottants ». On me fait grief d'être panislamiste. Qu'y a-t-il là d'normal ? Tout musulman n'est-il pas par définition même panislamiste ? Et qu'est-ce donc que le panislamisme que l'on agit souvent comme un épouvantail ? D'autant que le droit de la loi d'accusation dressé contre moi, en Tunisie, pour si accablant qu'il paraîsse, n'est qu'un acte d'hostilité individuelle de ses auteurs et non de la nation. C'est l'éternelle histoire des « bâtons flottants ». On me fait grief d'être panislamiste. Qu'y a-t-il là d'normal ? Tout musulman n'est-il pas par définition même panislamiste ? Et qu'est-ce donc que le panislamisme que l'on agit souvent comme un épouvantail ? D'autant que le droit de la loi d'accusation dressé contre moi, en Tunisie, pour si accablant qu'il paraîsse, n'est qu'un acte d'hostilité individuelle de ses auteurs et non de la nation. C'est l'éternelle histoire des « bâtons flottants ».

de nom, d'autres avec lesquelles je n'ai jamais eu de relations officielles. Je n'envoie leur prose ou m'offrent leurs idées. En quoi cela peut-il me toucher ? On brandit triomphalement une lettre dans laquelle un correspondant « tout en rendant hommage à la virilité de mon caractère, ne me félicite pas de me compromettre avec la France » !

En bien, quelle conclusion en tirer ? D'ailleurs, cette lettre, dont je me souviens vaguement, et qui datait de quelque temps déjà, est signée d'un Français !

Mais voilà à défaut de pièces pouvant permettre au gouvernement tunisien de prouver l'existence du prétendu complot contre l'autorité française ou contre S. A. le bey, on essaye, par un rapprochement habile d'écrits émanant de tiers, de faire suspecter notre loyalisme à l'égard de la France. Le jeu est malin, et ne trompe personne. Nous avons un passé de cinq années qui parle pour nous. La collection du *Tunisien* est là pour montrer quels efforts nous avons consacrés à la diffusion de la langue et des idées françaises dans notre pays. Ralliés à la France, nous n'avons pas hésité à la proclamer hautement en un moment où il fallait un certain courage pour le faire. Aujourd'hui, pour justifier le coup de force du président général, on cherche à créer l'équivoque autour de nous. Nous sommes décidés à ne pas nous laisser intimider. L'incident dépasse de beaucoup nos personnes. Il s'agit de savoir si la France entend garantir la liberté individuelle de ses sujets et protéger les musulmans, et si elle est disposée à leur accorder un statut qui les mette à l'abri de l'arbitraire des ministres.

Les musulmans de l'Afrique du nord évoluent et progressent. Ils demandent leur place au soleil ; ils revendiquent le droit de vivre dignement sur la terre de leurs aïeux. Pourra-t-on sans danger leur le refuser longtemps ?

Le Parlement s'est prononcé plus d'une fois pour la politique de civilisation et de justice. Il est temps qu'il s'assure que les fonctionnaires chargés de son application n'y rallient sincèrement. Ce sera le seul moyen de rapatrier l'effet déplorable qu'a produit, sur nos compatriotes, le coup de force dont nous sommes les victimes.

Veuillez agréer, etc.

A. BACH HAMBA.

LES PÊTES DE TUNIS

Notre correspondant de Tunis nous télégraphie : La manifestation d'hier devant la statue de Jules Ferry a été marquée d'un élan patriotique remarquable. En dehors du discours de M. Guist'hau, M. Cazale a prononcé une allocution fort applaudie.

Jules Ferry, en dotant son pays des lois scolaires de 1882, a fait entrer dans l'histoire de la Tunisie un nom de lumière ; sans faire oublier à la France sa frontière méridionale, il lui a fait regarder au delà des mers et conquérir un immense empire colonial. Imposable, il a fait de nous des hommes ; nous en ferons des soldats. M. Hinzelin a récité ensuite une poésie de circonstance de sa composition, dont voici les derniers vers :

Je, dans ce concert unanime d'éloges,
Les palmes de Tunis vont aux sages des Vosges
S'unir du même élan pour le bien de l'Etat.
Et notre sol français où l'on tient haut les têtes
Sera, par la vertu civique de nos fêtes,
Couronné tout entier de cet arc triomphal.

Les élèves des écoles primaires de Tunis ont entonné ensuite une cantate : *Pro Patria*. De toutes les écoles de la ville, les ministres et leur suite se sont rendus à la fête de gymnastique.

Celle-ci s'est tenue dans un terrain à proximité de Tunis où s'élevait bientôt la future gare maritime, dans un cadre admirable bordé par la mer.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, présidait cette réunion.

Les tribunes regorgeaient de monde et la foule qui n'avait pu pénétrer se pressait aux barrières.

Après les exercices d'ensemble, les gymnastes se groupèrent avec le drapeau autour de la tribune officielle.

M. Cazet, président de l'Union, a prononcé une vibrante allocution dans laquelle il affirmait au nom des gymnastes, leur respect de la République, leur amour de la patrie et leur culte du drapeau.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, répondit à ces paroles et remercia les gymnastes de leur patriotisme et de leur dévouement à la France.

Après les exercices d'ensemble, les gymnastes se groupèrent avec le drapeau autour de la tribune officielle.

M. Cazet, président de l'Union, a prononcé une vibrante allocution dans laquelle il affirmait au nom des gymnastes, leur respect de la République, leur amour de la patrie et leur culte du drapeau.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, répondit à ces paroles et remercia les gymnastes de leur patriotisme et de leur dévouement à la France.

Après les exercices d'ensemble, les gymnastes se groupèrent avec le drapeau autour de la tribune officielle.

M. Cazet, président de l'Union, a prononcé une vibrante allocution dans laquelle il affirmait au nom des gymnastes, leur respect de la République, leur amour de la patrie et leur culte du drapeau.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, répondit à ces paroles et remercia les gymnastes de leur patriotisme et de leur dévouement à la France.

Après les exercices d'ensemble, les gymnastes se groupèrent avec le drapeau autour de la tribune officielle.

M. Cazet, président de l'Union, a prononcé une vibrante allocution dans laquelle il affirmait au nom des gymnastes, leur respect de la République, leur amour de la patrie et leur culte du drapeau.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, répondit à ces paroles et remercia les gymnastes de leur patriotisme et de leur dévouement à la France.

Après les exercices d'ensemble, les gymnastes se groupèrent avec le drapeau autour de la tribune officielle.

M. Cazet, président de l'Union, a prononcé une vibrante allocution dans laquelle il affirmait au nom des gymnastes, leur respect de la République, leur amour de la patrie et leur culte du drapeau.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, répondit à ces paroles et remercia les gymnastes de leur patriotisme et de leur dévouement à la France.

M. Cazet et le ministre de l'Instruction publique ont été à l'Union la plus élevée en conviant cette jeunesse après qu'elle eut été agitée autour d'elle par toutes les discordes se taisant, à s'éclairer aussi devant l'image d'un grand Français, de l'un de ceux qui ont porté au plus haut degré l'amour dévoué de la patrie. D'autres sont entrés vivants dans la gloire, d'autres ont été aidés par la confiance et l'enthousiasme de toutes dans l'accomplissement de leurs devoirs héroïques, celui-là — et je ne parle pas du ministre de l'Instruction publique dont M. Guist'hau a retracé l'œuvre d'une façon si magistrale et si soufferte pour son parti et avec lui l'injustice de ses adversaires — je parle du président du conseil et du ministre des affaires étrangères qui a conçu et qui a exécuté le dessein de faire de la France une grande puissance nationale. Celui-là n'a été guidé que par sa propre vision des destinées nécessaires de son pays. Il n'a été soutenu que par la force indomptable de sa conscience. Il a été le chef colonial de la France, nous pouvons le dire, car la France est devenue un monde de colonies. Il a été la présence singulière des aspirations et des énergies de la jeunesse d'aujourd'hui. Faisons-lui honneur pour sa large part de ses avoirs suggérés. Il n'est pas seulement négociateur et conquérant. Il a été un grand organisateur. C'est pourquoi nous nous rapprochons, c'est dans l'admiration que nous devons rapprocher nos hommages avant de mourir que nous sommes entrés au juste de vues que de puissance d'expression les Français dans l'Afrique du nord ont pu se rapprocher de nous, nous sommes décidés à ne pas nous laisser intimider. L'incident dépasse de beaucoup nos personnes. Il s'agit de savoir si la France entend garantir la liberté individuelle de ses sujets et protéger les musulmans, et si elle est disposée à leur accorder un statut qui les mette à l'abri de l'arbitraire des ministres.

Le président général, après avoir porté la santé du bey, du président de la République, des ministres et de Mmes Guist'hau et David, a terminé par ces mots :

Il ne faut pas qu'en voyant passer la jeunesse qui se prépare au métier des armes il ne nous vienne au cœur le souvenir de nos compatriotes de la Tunisie détestée. Il y a une autre devise latine qui est maintenant celle de tous les nôtres et qui est la meilleure garantie de paix : *aurum corda*.

M. Guist'hau répond en disant qu'il tient tout d'abord à remercier Mme Alapetite, dont la bonne gracie a été le charme de la soirée.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

M. Guist'hau a été reçu à la Maison de France. Le ministre de l'Instruction publique et ses collègues auraient voulu pouvoir dès leur arrivée en Tunisie exprimer leur respectueux hommage à la reconnaissance publique pour les succès de son œuvre.

MARINE

Le ministre de la marine à Toulon

M. Delcassé, parti de Paris hier soir, est arrivé ce matin à Toulon. De la gare, il s'est rendu directement à bord du croiseur cuirassé *Edgar-Quinet*, où il passera la nuit.

Mardi, après avoir visité l'arsenal, les poudreries Milhaud et l'école de pyrotechnie maritime, le ministre recevra dans l'après-midi les délégations ouvrières à la préfecture maritime.

M. Delcassé assistera mercredi à un dîner offert par le vice-amiral Marin-Darbel en son honneur.

Notes et Souvenirs

AU HASARD DE LA VIE

Au moment de quitter Paris pour la Syrie, où il venait d'être chargé de diriger la mission scientifique de l'expédition, M. Renan entra chez son éditeur Michel Lévy. Tué un caustique de son voyage, il dit à celui-ci : « J'aurais bien besoin d'un dessinateur qui m'accompagnerait, qui me fit quelques croquis et qui fut capable de me rédiger quelques notes d'archéologie. » Michel Lévy lui répondit : « Tiens, justement il y a à Beyrouth le petit Lockroy qui envoi des dessins au *Monde illustré*. Vous pourriez peut-être le prendre avec vous. » M. Renan accepta l'idée. « C'est que, dit-il, je n'ai pas d'appointements à lui offrir. — Donnez-lui un cheval, répondit Michel Lévy, je crois qu'il n'en demandera pas davantage. » Et ce fut ainsi que je devins membre de la mission de Phénicie.

Dès mon arrivée à Beyrouth j'allai voir M. Renan au consulat de France. Il était assis auprès du consul, de Benjovitch, sur un canapé près de la fenêtre. Il me reçut avec bonté, et deux jours après, nous partîmes pour Djebail.

Djebail, l'ancienne Byblos, avait bien deux cents ou deux cent cinquante habitants. Elle avait aussi quatre gouverneurs qui prétendaient administrer au nom de quatre autorités différentes. Elle était divisée en factions ennemies ; on s'assurait de la paix, que des colonnes, des intrigues et des coups de bâton.

Il y avait à Djebail une jeune femme qui menait une vie assez semblable à celle des courtisanes antiques. On la nommait Asthir. Elle était très considérée dans la ville. Le soir, les notables allaient dans sa humble boire du café, et c'était là que se jouait la musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'Europe ; que l'empereur Napoléon achetait ses femmes en Angleterre ; que le général de Beaufort d'Hautpoul coupait lui-même le cou de tous les Druzes qu'il rencontrait et que Renan habitait le Palais-Royal. De temps en temps Asthir chantait, accompagnée par un petit tambourin. Quelquefois elle dansait, sur un air de musique. On racontait là que Paris était le plus grand port de mer de l'